



14 octobre

2024

FAIRE VIVRE SA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT

Public

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires... possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi la formation « Les clés pour rendre votre offre de formation certifiante » OU satisfaire au test de connaissances correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de certification OU avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Supports numériques d'exercices, travaux d'analyse, témoignages vidéo...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires, kit outils...

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Le renouvellement de l'enregistrement d'une certification aux Répertoires nationaux n'est pas automatique. Pour assurer le succès d'un renouvellement au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, les organismes certificateurs doivent continuer à faire vivre leur certification dans le respect des attentes de France compétences et des éléments déclarés lors de l'enregistrement.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Administrer sa certification depuis l'inscription des candidats jusqu'à la délivrance des parchemins et le suivi des certifiés, dans le respect du processus de la certification et des exigences qualité

PROGRAMME

LE ROLE ET LA RESPONSABILITE DU CERTIFICATEUR

- Les acteurs et parties prenantes du dispositif de certification
- Les éléments à prendre en compte dans l'objectif d'un renouvellement de certification

LA GESTION DE SA CERTIFICATION

- L'habilitation et le suivi des partenaires
- L'organisation des évaluations et des jurys
- La valeur d'usage : les promotions et la méthodologie de suivi
- La transmission des données à la CDC et France compétences.



7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum

